

Québec français

Les deux paires de mitaines

Suzelle Blais

Numéro 78, été 1990

URI : id.erudit.org/iderudit/44716ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN 0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blais, S. (1990). Les deux paires de mitaines. *Québec français*, (78), 88–89.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Les deux paires de mitaines

Suzelle BLAIS



Le mot *mitaine* évoque avant tout la neige et l'hiver. Maintenant que les bancs de neige ont fondu au soleil, on pourrait s'attendre à ce que ce mot disparaisse quelque temps de nos conversations, enfoui dans les boules à mites avec la réalité qu'il désigne. Mais, il y a mitaine et mitaine... Au fait, il y en a au moins deux paires, l'une qui nous vient de France, l'autre que nous avons tricotée nous-mêmes, d'après un modèle emprunté à nos voisins.

La mitaine «moufle»

Bien qu'aujourd'hui, en France, le mot *mitaine* dans le sens de «pièce de l'habillement qui couvre entièrement la main, sans séparation pour les doigts, sauf pour le pouce» se soit effacé devant le mot *moufle*, il n'en fut pas toujours ainsi. Les deux mots, qui datent respectivement du XII^e et du XIII^e siècles, ont longtemps été considérés comme des synonymes dans ce sens et donnés comme tels dans les dictionnaires. Ménage, en 1650, définit en ces termes le mot *moufle*: «Ce sont gands d'hiver, qu'on appelle autrement *mitaines*»; et Trévoux, en 1721, après avoir défini le mot *mitaine*, ajoute: «C'est presque la même chose que *moufles*».

Certains indices nous permettent en outre de croire que, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, *mitaine* était plus connu et plus usuel que *moufle*. Ainsi, le mot entre souvent dans les définitions du mot *moufle*, par ex. dans l'édition de 1878 du *Dictionnaire de l'Académie française*; dans celui de Landais, en 1853, on peut même lire, sous *moufle*: «sorte de gants fourrés. Il est vieux dans ce sens; on dit *mitaine*». D'autre part, les nombreuses expressions et locutions figurées dans lesquelles entre le mot *mitaine* (par ex. *prendre des mitaines pour parler à qqn*, *dire une chose sans mitaines*, *mitaines à quatre pouces*, définies dans Littré) prouvent la grande vitalité du mot à une époque ancienne.



Il n'est donc pas étonnant que, dans ces conditions, le mot *mitaine* se soit imposé d'emblée en Nouvelle-France. Dès 1609, Lescarbot l'utilise à plusieurs reprises dans ses écrits. Il est en outre très fréquent dans les récits des premiers voyageurs et missionnaires ainsi que dans les documents notariés du XVII^e siècle. Le père Paul Lejeune écrit en 1632: «Cette rigueur démesurée n'a duré que dix jours ou environ [...], le reste du temps, quoique le froid surpasse de beaucoup les gelées de France, il n'y a rien d'intoléra-

ble [...]. Mais il se faut armer de bonnes mitaines, si on ne veut pas avoir les mains gelées [...].» (*Relations des Jésuites*, t. 5, p. 124).

Est-ce à dire que le mot *moufle* était inconnu en Nouvelle-France? Peut-être pas. Quoiqu'il en soit, le commentaire de Pierre Boucher, en 1664, fournit de précieux renseignements sur l'usage le plus répandu en Nouvelle-France et, par la même occasion, sur son propre usage (il était originaire du Perche): «Les froids y sont-ils grands l'Hyver? Il y a quelques journées qui sont bien rudes, mais cela n'empesche point que l'on ne fasse ce que l'on a à faire; on s'habille un peu plus qu'à l'ordinaire; on se couvre les mains de certaines moufles, appelées en ce pays icy des mitaines [...].» (P. Boucher, *Histoire véritable et naturelle...*, 1664).

Le déclin en France du mot *mitaine*, désignant ce que P. Boucher appelle *moufle*, s'explique peut-être par le fait que le mot a pris au XVIII^e siècle le sens voisin

de «gant qui laisse à nu les deux dernières phalanges des doigts» (attesté depuis Académie 1718). La polysémie du mot a pu se révéler gênante. Demeurées intactes au Québec (à quoi serviraient en hiver des mitaines qui laisseraient les doigts à l'air ?), les mitaines ont pu sans difficulté conserver leur appellation d'origine.

La mitaine «marionnette»

«Le maire Todore, c'est rien qu'une mitaine. On peut le r'virer comme ça. Une poule mouillée.» (Claude-Henri Grignon, *Un homme et son péché*, émission radiophonique du 5 avril 1944). Bien que les premières attestations de *mitaine* au sens de «personne qui se laisse facilement mener ou berné» ne datent de des années 1930, nous pouvons cependant supposer que ce sens est beaucoup plus ancien et qu'il vient de France puisqu'il y est attesté à quelques endroits. Comment le mot *mitaine*, qui désigne une pièce de vêtement, en arrive-t-il à désigner une personne ? La personne qu'on manœuvre à son gré ne fait-elle pas penser à la mitaine qui épouse les mouvements que lui imprime la main ?

La mitaine «manuelle»

Il est probable que la majorité des Québécois établissent une relation entre l'expression à *la mitaine* et la mitaine «moufle». *Travailler à la mitaine*, par exemple, signifierait exécuter une tâche comme si on avait des mitaines dans les mains, d'où une efficacité moindre ou un effort accru; à *la mitaine* serait ainsi une variante marquée de *à la main*, mettant davantage l'accent sur l'opposition entre le travail manuel et celui effectué à l'aide d'appareils, d'instruments perfectionnés. *Conduire à la mitaine*, *compiler des résultats à la mitaine*, *décharger du bois à la mitaine*, etc., sont sans doute compris de la même façon. En réalité, il semble bien que le lien avec le gant d'hiver ne soit pas aussi immédiat.

Il faut savoir en effet que le mot anglais *mitten*, qui vient incidemment du français, a pris en anglais argotique (emploi signalé depuis 1812) le sens de «main», par métonymie du sens de «gant couvrant la main». L'expression à *la mitaine* est relativement récente en québécois : le premier exemple connu figure dans un texte d'Antoine Bernard, 1925: «Pour boucler la soirée, avant de saluer la compagnie, le violoneux nous sortait un réel [sic] joué à la mitaine». D'après R. Gilbert, l'apparition récente de cet emploi, de même que le fait «qu'on retrouve cette expression usitée de façon particulière dans le domaine forestier, vient appuyer l'hypothèse d'une origine anglaise»¹. On peut aussi invoquer des exemples où le mot a exactement le même emploi qu'en anglais, comme dans ce passage de Marie-Claire Blais, *Un Joualonnais, sa Joualonie* : «L'avocat de Québec me serra donc la mitaine [...]» [La scène se passe dans un appartement].

L'expression à *la mitaine* a gagné ses galons depuis 1925 si l'on en croit ce passage du journal *le Devoir* (25 août 1979) qui la met dans la bouche de nul autre que le ministre de l'Éducation : «[...] on a eu recours à la bonne vieille méthode des scribes pour aligner les horaires des cours, faisant ainsi un pied de nez aux machines [...]. Ce qui faisait dire au ministre de l'Éducation que, Dieu merci, <nous ne sommes pas entièrement captifs de l'électronique> et que le travail <à la mitaine> vaut encore son pesant d'or.»

La vieille mitaine

Pour les plus âgés, le mot *mitaine* évoque encore l'assemblée des fidèles, dans le culte protestant, ou encore le lieu où se tient cette assemblée. Madeleine Ferron s'en souvient dans *Le chemin des dames* (1977) : «[...] David aperçoit le temple St. James. Mitaine austère, aux lignes pures, en pierres des champs, elle s'entoure d'un cimetière parfaitement entretenu.»

Il s'agit là d'un autre mot encore, adapté de l'anglais *meeting* (*house*), qui a été très en usage dans le passé. Dénoncé dès 1894, le mot relève du langage populaire, comme le suggère cette citation tirée d'un journal du XIX^e siècle : «Il s'agit d'une chose sérieuse, d'un meeting religieux, d'une mitaine comme diraient nos bons habitants.» (*le Nouvelliste*, Québec, 4 oct. 1884). Comment le mot anglais a-t-il pu prendre la forme *mitaine* ? C'est que, au XIX^e siècle, les mots anglais à terminaison *-ing* ont parfois été adaptés en *-ène*, comme dans *dumpling* > *domplène*, *landing* > *landène*, *scantling* > *scantlène*, d'où *meeting* > *mitène* (ou *mitaine*)². C'était à une époque où les mots *building*, *jogging*, *parking* et *standing* ne faisaient pas encore partie du vocabulaire québécois.

Petit exercice de détricotage...

Le mot *mitaine* paraissait à première vue bien simple. On se rend compte maintenant qu'il y a plusieurs mots *mitaine*, ayant des emplois divers et des origines différentes (et il y aurait encore beaucoup à dire !). L'examen du vocabulaire réserve souvent de ces surprises. Pourriez-vous, en examinant de la même façon le mot *camp*, ou encore le mot *club*, démêler les écheveaux qui ont servi à en tricoter les emplois ? ●

Adresse : Enquête TLFQ, Langues et linguistique, Faculté des lettres, Université Laval, Québec G1K 7P4

* Le groupe du Trésor de la langue française au Québec est subventionné principalement par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

1. Roberta Gilbert, *Le vocabulaire de la cueillette du bleuets dans la région du Lac-Saint-Jean-Est*, thèse de maîtrise, Univ. Laval, 1989, p. 64.

2. Voir J.-D. Gendron, «Le phonétisme du français canadien du Québec face à l'adstrat anglo-américain», 1969, p. 24 et 43.